

Image not found or type unknown



Titre de sejour de 10 ans retiré apres un divorce

Par **chehryl**, le **28/01/2010** à **23:09**

Bonjour,rnrnJe me suis mariée avec un Algérien en 2007.Nous n'avons pas eu d'enfants.Nous souhaitons aujourd'hui divorcer.Il a deja eu son titre de sejour de 10 ans et je souhaiter savoir si apres le divorce il y avait un risque que ce titre de sejour lui soit retiré.Je précise que nous nous sommes marié par amour et non pour qu'il puisse avoir des papiers francaisrnrnMerci d'avance pour la réponse

Par **commonlaw**, le **28/01/2010** à **23:16**

Bonjour Chehryl,rnrnNon, en tant qu'algérien, sont titre de séjour ne lui sera pas retiré, ça aurait été différent s'il avait une autre nationalité.